



RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2019- 155 bis

Publié le 6 juin 2019

Sommaire

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté portant agrément pour la formation en santé, sécurité au travail des représentants du personnel aux Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, aux Comités Sociaux et Économiques et aux Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2017 fixant la liste des formations éligibles à la rémunération de fin de formation

CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Décisions portant délégation de signature spéciale à Monsieur Marc DUCHATEAU, Directeur des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, et en cas d'empêchement, à Madame Judith GASTON, Chef de projet des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, à l'effet de signer l'acte de cession par la CCI au profit de la Métropole Européenne de Lille (MEL) des parcelles en usage de bassin et des parcelles à usage de voiries

Décisions délégation de signature spéciale à Monsieur Marc DUCHATEAU, Directeur des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, et en cas d'empêchement, à Madame Judith GASTON, Chef de projet des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, à l'effet de signer l'acte de constitution de servitudes à titre gratuit entre la MEL (propriétaire du fonds dominant) et les sociétés FINAMUR, BPIFRANCE FINANCEMENT et CMCIC LEASE (propriétaires du fonds servant) et entre la MEL (propriétaire du fonds dominant) et la SCI ZI de Seclin (propriétaire du fonds servant)



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS DE FRANCE

Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi

Arrêté portant agrément pour la formation en santé, sécurité au travail des représentants du personnel aux Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, aux Comités Sociaux et Économiques et aux Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail

Le Préfet de la région Hauts de France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du travail et notamment ses articles L 4523-10, L 4614-14 et L.4614-27 dans leurs versions maintenues transitoirement en vigueur par l'article 9 de l'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 et les articles L.2315-15 et suivants du code du travail relatifs à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.) ;

Vu les articles R. 4614-21 à R. 4614-29 dans leurs versions maintenues transitoirement en vigueur par l'article 9 de l'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 et les articles R.2315-8 et suivants du code du travail relatifs à la formation des représentants du personnel au Comité Social et Économique (C.S.E.) et le cas échéant, à la Commission santé sécurité et conditions de travail (C.S.S.C.T.) ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord – Pas-de-Calais – Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité du Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1er août 2018 portant délégation de signature à Madame Cécile DINDAR, secrétaire générale pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France ;

Vu la circulaire du 14 mai 1985 relative à la formation des représentants du personnel aux C.H.S.C.T. ;

Vu l'arrêté préfectoral de la région Hauts de France, daté du 7 février 2019, fixant la liste régionale des organismes agréés pour dispenser la formation des représentants du personnel au Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail, au Comité Social et Économique et la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail ;

Vu la demande d'agrément datée du 25 février 2019 et reçue le 27 février 2019, présentée par Madame Hélène DEGAUQUE, gérante de l'organisme de formation APSYS FORMATION sis 3/15 rue Jean Mermoz à Lambersart (59130), numéro de SIRET 80380508400024 ;

Vu la consultation et l'avis favorable du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle en date du 23 avril 2019

Considérant que l'enquête de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi a permis de rendre un avis favorable à cette demande d'agrément;

Considérant dès lors qu'il y a lieu d'ajouter cet organisme de formation à la liste des organismes agréés ;

Considérant que les organismes de formation agréés suivants ont fait l'objet d'une liquidation judiciaire, d'une cessation d'activité, d'un changement de domiciliation hors de la région ou d'une opération de fusion absorption au sein d'un autre organisme :

ACTA FORMA 4120 route de Tournai, 59500 Douai

BK ERGO 7 Avenue Amsterdam n°26, 59300 Valenciennes

GR PREVENTION 42 route de Blaringhem, 59173 Sercus

CCI OISE FORMATION 203 rue Charles Somasco Parc d'activité Sud 60180 Nogent sur Oise

ARTEMIS TRAINING 150 rue du Docteur Schaffner 62221 Noyelles sous Lens

Considérant qu'il y a donc lieu de mettre à jour la liste préfectorale, en y retirant ces organismes ;

Considérant que les organismes suivants ayant changé d'adresse postale, de dénomination sociale ou ayant rectifié celle-ci, il convient de modifier la liste préfectorale en y apportant les changements tels que signalés:

APMT

Bureau Veritas

CCIR Hauts de France

Egide Entreprise

Formatechnik

Preventhys

Duretz, Linselles Conseil

AJF Formation

AFPI Oise

AFPI 8002

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise (CDG 60)

I.C.O Global Formation

Sur proposition de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

ARRETE

Article 1 - Les organismes figurant sur la liste ci-annexée sont agréés pour assurer la formation des représentants du personnel au C.H.S.C.T, au C.S.E et à la C.S.S.C.T

Article 2 : L'agrément pourra être retiré aux organismes de formation qui cessent de répondre aux conditions d'agrément ou qui ne fournissent pas leur compte-rendu d'activité à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Hauts de France avant le 30 mars de l'année suivant l'exercice écoulé, ou qui fournissent un compte rendu incomplet

Article 3 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté du 7 février 2019 portant agrément pour la formation en santé, sécurité au travail des représentants du personnel aux Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, aux Comités Sociaux et Economiques et aux Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail, dans la région des Hauts de France

Article 4 - La secrétaire générale pour les affaires régionales et la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts de France.

Fait à Lille, le **- 5 JUIN 2019**

Pour le préfet et par délégation
la secrétaire générale pour les
affaires régionales



Cécile DINDAR

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de la notification.

Liste des organismes de formation agréés dans la région des Hauts de France pour la formation en santé, sécurité au travail des représentants du personnel aux Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, aux Comités Economiques et Sociaux et aux Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail

Département	SIRET	Organisme	Adresse	CP	Ville
02 - Aisne	808 176 234 00017	ACF GROUP	Rue Mazarin	02800	LA FERRE
02 - Aisne	420 247 736 00051	ALQUAL Conseil et Expertise	46 rue de l'Isle	02100	SAINT-QUENTIN
02 - Aisne	775 547 094 00166	APFI 8002	114 rue de la Chaussée Romaine ZA la Vallée	02100	SAINT-QUENTIN
02 - Aisne	433 974 946 00041	ICF CUFFIES	3 allée des Inernautes	02200	SOISSONS
59 - Nord	783 604 234 00022	A.F.P.I région dunkerquoise	ZAC du Pont Loby Rue de Rome	59640	DUNKERQUE
59 - Nord	420 009 219 00015	A.P.M.T	111 boulevard Victor Hugo	59000	LILLE
59 - Nord	418 175 543 00010	ACX CONSEIL	41 boulevard de Valmy	59650	VILLENEUVE D'ASCQ
59 - Nord	445 312 432 00112	AFPI-ACM FORMATION	4 rue des Chateaux ZI de la Pilaterie	59700	MARCQ EN BAROEUL
59 - Nord	509 410 965 00040	AJF FORMATION	5B route Nationale	59265	AUBIGNY AU BAC
59 - Nord	419 671 425 00751	APAVE Nord-Ouest SAS	340 avenue de la Marne CS 43013	59703	MARCQ EN BAROEUL
59 - Nord	803 805 084 00024	APSYS	3/15 rue Jean Mermoz	59130	LAMBERSART
59 - Nord	790 184 675 00797	BUREAU VERITAS	14 rue du Haut de Cruppe	59650	VILLENEUVE D'ASCQ
59 - Nord	130 022 718 00014	CCIR Hauts-de-France (Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Hauts de France)	299 Boulevard de Leeds CS 90028	59031	LILLE CEDEX
59 - Nord	518 914 114 00021	CONSEIL EVRP	117 rue Ferdinand Capelle	59660	MERVILLE
59 - Nord	520 357 344 00016	CPREV	10 rue Paul Eluard	59560	COMINES
59 - Nord	482 967 502 00014	DURETZ . LINSSELLES . CONSEILS.	14 rue Victor Hugo	59126	LINSSELLES
59 - Nord	484 181 912 00037	EGIDE ENTREPRISE	48 boulevard de la République	59120	LOOS
59 - Nord	412 480 261 00038	EOL CONSEIL	175 allée de l'Écopark Bâtiment E	59118	WAMBRECHIES
59 - Nord	348 131 970 00017	ESPACE FORMATION/LA CITE APPRENANTE	40 rue Eugène Jacquet	59708	MARCQ EN BAROEUL
59 - Nord	532 139 375 00010	FORMAXIAL	67 avenue Kennedy	59000	LILLE
59 - Nord	537 976 094 00020	I.C.O Global Formation	4 rue Branly	59000	LILLE
59 - Nord	507 492 163 00039	J.P. FORMATION	257 rue de la Justice	59235	BERSEE
59 - Nord	503 167 199 00036	LEFEUVRE FORMATIONS HSCT	74 avenue Saint Maur	59110	LA MADELEINE
59 - Nord	394 158 422 00037	LSM FORMATIONS	8 zone Artisanale de la Haute Rive	59553	CUINCY
59 - Nord	333 544 153 00310	MZI FORMATION	4 avenue de l'Horizon	59650	VILLENEUVE D'ASCQ
59 - Nord	483 777 827 00013	ORSEU	3 rue Bayard	59000	LILLE
59 - Nord	410 282 099 00051	PREVENTION SANTE TRAVAIL FORMATION	Centre Vauban 199 rue Colbert	59000	LILLE
59 - Nord	477 854 350 00055	SARL COFHYS	2 rue du Rouge Bouton ZI B	59113	SECLIN
59 - Nord	414 666 990 00034	SARL SECU FD	475 avenue de Dunkerque	59160	LOMME
59 - Nord	401 799 994 00025	Sté NADINE ROLLAND	42 route de Blaringhem	59173	SERCUS
59 - Nord	501 326 003 00024	TPE CONSEIL	5330 route de vieux Berquin	59270	BAILLEUL

			DR 50204		
60-Oise	508 039 658 00010	AGILE FORMATION	1 impasse des Sources	60580	COYE LA FORET
60-Oise	444 141 311 00019	ANTHEMIA	3 rue de l'Anthemis	60200	COMPIEGNE
60-Oise	499 967 453 00014	AXIOME COACHING	14 rue de l'Eglise	60700	FLEURINES
60-Oise	286 000 021 00027	CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE (CDG 60)	2 rue Jean Monnet	60008	BEAUVAIS CEDEX
60-Oise	775 672 272 35625	CROIX ROUGE FRANCAISE IRFSS	Centre régional de la formatbn professionnelle Avenue Jacqueline Mallet	60260	LAMORLAYE
60-Oise	434 054 078 00028	ESQUALEARNING	14 rue Auguste Nicolas Martel	60200	COMPIEGNE
60-Oise	398 349 274 00041	I.P.F.A.C.S.E.MA.FOR	1076 rue du Président Roosevelt	60750	CHOISY AU BAC
60-Oise	440 909 943 00043	MILESTONE SOLUTIONS	MS FORMATION6/8 rue des Jardiniers	60300	SENLIS
60-Oise	423 133 693 00022	SAFETY RISK SERVICES	231 rue de la Mare du Bois	60530	MORANGLES
62-Pas-de-Calais	783 912 470 00045	A.F.P.I ARTOIS DOUAISIS	Boulevard Miroslav Holler	62110	HENIN BEAUMONT CEDEX
62-Pas-de-Calais	813 445 210 00020	AD VITAM Préventbn	ZAC Artoipole- 60 allée d'Irlande	62223	FEUCHY
62-Pas-de-Calais	305 405 045 01478	AFTRAL	Campus Euralogistt - Plateforme delta 3 622 rue des Hauts de France	62110	HENIN BEAUMONT
62-Pas-de-Calais	528 520 687 00013	AGIP CONSEIL	83 bis route de Desvres	62360	BAINCTHUN
62-Pas-de-Calais	385 246 004 00035	ARCADES	Rue Pierre et Marie Curie ZAC du 14 juillet	62223	SAINT LAURENT BLANGY
62-Pas-de-Calais	452 129 174 00028	DUBOST et CIE	194 rue des Fusillés	62440	HARNES
62-Pas-de-Calais	531 603 868 00039	FORMATECHNIK	15 rue du Cap d'Agde Zone Eurocap	62231	COQUELLES
62-Pas-de-Calais	485 268 031 00039	JUSTI-CE FORMATION ET CONSEIL	37-27 rue Faidherbe	62400	BETHUNE
62-Pas-de-Calais	788 765 279 00021	O2FP	51 rue Blanzly Pourre	62200	BOULOGNE SUR MER
62-Pas-de-Calais	512 326 976 00028	PREVENTHYS	ZAC de l'Ermitage Rue Jacqueline AURIOL	59552	LAMBRES LEZ DOUAI
62-Pas-de-Calais	428 748 743 00021	S.I.S.E	Parc d'Affaires 430 boulevard du Parc	62903	COQUELLES CEDEX
62-Pas-de-Calais	805 143 062 00018	SARL FORMACONSULT	218 avenue Fleming	62400	BETHUNE
62-Pas-de-Calais	452 653 629 00033	SARL HELFY	1 rue Aimé Dubost	62670	MAZINGARBE
62-Pas-de-Calais	517 424 776 00022	Sté AILLIOT RENE FORMATIONS	13 rue Guensses	62147	GRAINCOURT LES HAVRINCOURT
80-Somme	509 536 793 00011	ESPACE FORMATION CONSULTING	133 rue Alexandre Dumas	80000	AMIENS
80-Somme	753 900 661 00046	FM FORMATION CONSULTING	5 bis rue Guilbert	80260	VAUX EN AMIENOIS
80-Somme	303 408 447 00033	INTERFOR-SIA	2 rue Vadé BP 61718	80017	AMIENS CEDEX 1
80-Somme	499 129 997 00023	SARL TLC	26 boulevard des Fédérés	80000	AMIENS

Vu pour être annexé à l'arrêté du - 5 JUIN 2019

La secrétaire générale pour les affaires
régionales,

Cécile Dindar



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale des
entreprises, de la
concurrence, de la
consommation, du travail
et de l'emploi

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2017 fixant la liste des formations éligibles à la rémunération de fin de formation

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du nord
Officier de la légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite

Vu le code du travail, notamment les articles L5134-19-1 à L5134-19-5 et L6314-1 ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'avis du comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation du 13 avril 2018 ;

Vu l'avis du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles du 11 septembre 2018 ;

Sur proposition de la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

ARRÊTE

Article 1^{er} – Sur la liste jointe en annexe 1 à l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2017 fixant la liste des formations éligibles à la rémunération de fin de formation est ajoutée la formation suivante :

« J1506 - Soins infirmiers généralistes »

Article 2 – Les dispositions du présent arrêté sont applicables aux formations en cours débutées au plus tard au 1^{er} septembre 2018.

Article 3 – La secrétaire générale pour les affaires régionales et la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 30 NOV. 2018

Michel LALANDE

Conformément aux dispositions de l'article R421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 19 janvier 2017, portant sur l'extension des pouvoirs consentis à son Président,
- Vu les délibérations de l'Assemblée Générale de la CCI Grand Lille en date des 9 septembre 2013 et 15 décembre 2014 autorisant la rétrocession des voiries et des bassins du CRT de Lesquin à la Mel,

Sur proposition de Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur Marc DUCHATEAU**, Directeur des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, et en cas d'empêchement, à **Madame Judith Gaston**, Chef de projet des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, à l'effet de signer l'acte de cession par la CCI au profit de la Mel, des parcelles à usage de bassins désignées ci-après, ladite cession étant consentie à titre purement gratuit :

- Une parcelle en usage de bassin située à LESQUIN (59810), (bassin n°1), rue de la Louvière.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	180	RUE DE LA LOUVIERE	49 a 97 ca
Contenance totale				49 a 97 ca

- Une parcelle à usage de bassin située à FRETIN (59273), lieudit "GAMAND".

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AC	18	GAMAND	42 a 57 ca
Contenance totale				42 a 57 ca

- Des parcelles à usage de bassin situées à FRETIN (59273), bassin n°3, boulevard du petit quinquin.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AE	36	BD DU PETIT QUINQUIN	63 ca
	AE	37	BD DU PETIT QUINQUIN	24 ca
	AE	38	BD DU PETIT QUINQUIN	01 ha 70 a 46 ca
	AE	43	BD DU PETIT QUINQUIN	36 ca
Contenance totale				01 ha 71 a 69 ca

- Une parcelle à usage de bassin située à FRETIN (59273), bassin n° 4, Famar.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AI	220	Famar	77 a 34 ca
Contenance totale				77 a 34 ca

- Des parcelles à usage de bassin situées à FRETIN (59273), bassin n°5.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AH	107	RUE DU CHEMIN VERT	02 a 11 ca
	AI	187	RUE DU CHEMIN VERT	47 a 54 ca
	AI	189	FAMAR	06 a 02 ca
	AI	120	FAMAR	07 a 69 ca
	AI	122	RUE DU CHEMIN VERT	43 a 17 ca
	AI	73	FAMAR	08 a 17 ca
	ZB	291	MONT DE TERRE	03 a 92 ca
	ZB	321	MONT DE TERRE	01 a 74 ca
	ZB	500	MONT DE TERRE	38 a 61 ca
	ZB	502	MONT DE TERRE	25 a 62 ca
Contenance totale				01 ha 84 a 59 ca

- Des parcelles à usage de bassin situées à FRETIN (59273), bassin n°6.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	472	MONT DE TERRE	06 a 70 ca
	ZB	471	MONT DE TERRE	10 a 70 ca
	ZB	406	MONT DE TERRE	52 a 71 ca
	ZB	474	MONT DE TERRE	46 a 73 ca
	ZD	1169	VOIE DES CANTONS	12 a 46 ca
	ZD	1130	VOIE DES CANTONS	29 a 55 ca
	ZD	1163	VOIE DES CANTONS	24 ca
	ZD	1165	VOIE DES CANTONS	64 a 75 ca
	ZD	1167	VOIE DES CANTONS	01 a 95 ca
	ZB	290	MONT DE TERRE	07 a 04 ca
Contenance totale				02 ha 32 a 83 ca

Etant précisé que la CCI supportera tous les frais, droits et émoluments afférents audit acte.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 27 mai 2019,



Philippe HOURDAIN

DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 19 janvier 2017, portant sur l'extension des pouvoirs consentis à son Président,
- Vu les délibérations de l'Assemblée Générale de la CCI Grand Lille en date des 9 septembre 2013 et 15 décembre 2014 autorisant la rétrocession des voiries et des bassins du CRT de Lesquin à la Mel,

Sur proposition de Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur Marc DUCHATEAU**, Directeur des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, et en cas d'empêchement, à **Madame Judith Gaston**, Chef de projet des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, à l'effet de signer l'acte de cession par la CCI au profit de la Mel, des parcelles à usage de voiries désignées ci-après, ladite cession étant consentie à titre purement gratuit :

- Des parcelles à usage de voirie situées à FRETIN (59273), rue du chemin vert.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	523	MONT DE TERRE	02 a 19 ca
	ZB	534	MONT DE TERRE	15 a 08 ca
	ZB	522	MONT DE TERRE	01 a 02 ca
	ZB	524	MONT DE TERRE	07 a 18 ca
	ZB	521	MONT DE TERRE	10 a 37 ca
	ZB	541	MONT DE TERRE	50 a 54 ca
	ZB	481	MONT DE TERRE	22 ca
	ZB	480	MONT DE TERRE	01 a 45 ca
	ZB	479	MONT DE TERRE	59 ca
	ZB	542	MONT DE TERRE	08 a 72 ca

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	440	MONT DE TERRE	37 ca
	ZB	532	MONT DE TERRE	02 a 27 ca
	ZB	441	MONT DE TERRE	01 a 06 ca
	ZB	531	MONT DE TERRE	08 a 33 ca
	ZB	530	MONT DE TERRE	07 a 46 ca
	ZB	529	MONT DE TERRE	07 a 97 ca
	ZB	528	MONT DE TERRE	10 a 97 ca
	ZB	527	MONT DE TERRE	01 a 11 ca
	ZB	526	MONT DE TERRE	04 a 74 ca
	ZB	540	MONT DE TERRE	18 a 32 ca
	ZB	537	MONT DE TERRE	13 a 97 ca
	ZB	535	MONT DE TERRE	12 a 58 ca
	AI	232	RUE DU CHEMIN VERT	16 a 77 ca
	AH	116	RUE DU CHEMIN VERT	26 a 84 ca
	AI	233	FAMAR	63 ca
	AI	226	FAMAR	09 ca
	AH	120	RUE DU CHEMIN VERT	02 a 25 ca
	AH	124	CROIX VARESKEL	03 a 81 ca
	AH	64	MONT DE TERRE	25 ca
	AI	223	FAMAR	03 a 80 ca
	AI	229	FAMAR	19 a 75 ca
	AI	231	FAMAR	15 a 58 ca
	AI	234	FAMAR	57 ca
Contenance totale				02 ha 76 a 85 ca

- Diverses parcelles à usage de voirie situées à FRETIN (59273), rue Jules Verne.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	443	MONT DE TERRE	01 a 31 ca
	ZB	533	MONT DE TERRE	22 a 17 ca
	ZB	525	MONT DE TERRE	66 ca
	AH	117	RUE DU CHEMIN VERT	29 a 90 ca
	ZB	520	MONT DE TERRE	02 a 10 ca
Contenance totale				56 a 14 ca

- Diverses parcelles à usage de voirie situées à FRETIN (59273), rue Georges Brassens.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	539	MONT DE TERRE	06 a 56 ca
	ZB	536	MONT DE TERRE	05 a 07 ca
	AH	119	RUE DU CHEMIN VERT	09 a 61 ca
	AH	118	RUE DU CHEMIN VERT	07 a 81 ca

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	538	MONT DE TERRE	18 ca
Contenance totale				29 a 23 ca

- Diverses parcelles à usage de voirie situées à FRETIN (59273), rue de la croix Vareskel.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AH	109	RUE DU CHEMIN VERT	18 ca
	AH	115	MONT DE TERRE	12 a 78 ca
	AH	122	MONT DE TERRE	04 a 73 ca
	AH	121	MONT DE TERRE	01 a 98 ca
	AH	123	CROIX VARESKEL	68 ca
	AI	224	FAMAR	03 a 64 ca
	AI	185	FAMAR	04 ca
Contenance totale				24 a 03 ca

- Une parcelle à usage de voirie située à FRETIN (59273), rue de la Croix Vareskel.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AH	68	MONT DE TERRE	01 a 68 ca
Contenance totale				01 a 68 ca

- Diverses parcelles à usage de voirie situées à FRETIN (59273), rue du fort.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AI	228	FAMAR	75 a 06 ca
	AI	225	FAMAR	06 a 58 ca
	AI	230	FAMAR	15 a 38 ca
	AI	132	FAMAR	52 ca
	AI	237	FAMAR	73 ca
Contenance totale				98 a 27 ca

- Diverses parcelles à usage de voirie situées à SAINGHIN EN MELANTOIS (59262), rue des Seringats (ancienne rue du fort).

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZH	384	LE MONT DE SAINGHIN	03 a 74 ca
	ZH	462	LE MONT DE SAINGHIN	10 a 76 ca
	ZI	344	LE MONT DE SAINGHIN	01 a 33 ca
	ZI	343	LE MONT DE SAINGHIN	22 a 82 ca
Contenance totale				38 a 65 ca

- Diverses parcelles à usage de voirie situées à FRETIN (59273), rue Léo Ferré.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AI	235	FAMAR	14 a 57 ca
Contenance totale				14 a 57 ca

- Diverses parcelles à usage de voirie situées à FRETIN (59273), (PV de recolement).

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AI	210	FAMAR	39 ca
	AI	212	FAMAR	19 ca
	AI	214	FAMAR	86 ca
Contenance totale				01 a 44 ca

- Une parcelle à usage de voirie située à SAINGHIN EN MELANTOIS (59262), rue, Léo Ferré.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZH	469	LE MONT DE SAINGHIN	60 a 00 ca
Contenance totale				60 a 00 ca

- Diverses parcelles à usage de voirie situées à FRETIN (59273), rue des hauts de Sainghin.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	543	MONT DE TERRE	37 a 58 ca
	AI	227	FAMAR	40 ca
	AI	236	FAMAR	17 a 52 ca
Contenance totale				55 a 50 ca

- Diverses parcelles à usage de voirie situées à SAINGHIN EN MELANTOIS (59262), rue des Hauts de Sainghin.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZH	461	LE MONT DE SAINGHIN	47 ca
	ZH	464	LE MONT DE SAINGHIN	02 a 43 ca
	ZH	463	LE MONT DE SAINGHIN	01 a 25 ca
	ZH	466	LE MONT DE SAINGHIN	07 a 85 ca

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZH	465	LE MONT DE SAINGHIN	37 a 24 ca
	ZH	467	LE MONT DE SAINGHIN	30 a 81 ca
	ZH	468	LE MONT DE SAINGHIN	73 a 70 ca
Contenance totale				01 ha 53 a 75 ca

- Une parcelle en nature de voirie située à LESQUIN (59810), rue Maryse Bastié.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	171	BD DU BOIS D ENCHEMONT	20 a 86 ca
Contenance totale				20 a 86 ca

- Une parcelle en nature de voirie située à LESQUIN (59810), rue Descat et rue du pic au vent.

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	256	RUE DU PIC AU VENT	01 ha 32 a 15 ca
Contenance totale				01 ha 32 a 15 ca

Etant précisé que la CCI supportera tous les frais, droits et émoluments afférents audit acte.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 27 mai 2019,



Philippe HOURDAIN

DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 19 janvier 2017, portant sur l'extension des pouvoirs consentis à son Président,
- Vu les délibérations de l'Assemblée Générale de la CCI Grand Lille en date des 9 septembre 2013 et 15 décembre 2014 autorisant la rétrocession des voiries et des bassins du CRT de Lesquin à la Mel,

Sur proposition de Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur Marc DUCHATEAU**, Directeur des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, et en cas d'empêchement, à **Madame Judith Gaston**, Chef de projet des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, à l'effet de signer l'acte de constitution de servitudes à titre gratuit entre la Mel (propriétaire du fonds dominant) et les sociétés FINAMUR, BPIFRANCE FINANCEMENT et CMCIC LEASE (propriétaires du fonds servant) portant sur les parcelles désignées ci-après, la CCI de région Hauts-de-France intervenant à l'acte en sa qualité d'aménageur :

➤ **SERVITUDE TREFONCIERE ET DE PASSAGE DE RESEAU EXISTANT**

DESIGNATION DU FONDS DOMINANT.

I - Ville de LESQUIN

LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, bien non cadastré

ET Une parcelle à usage de bassin de rétention située à LESQUIN (59810), (bassin n°1),

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	180	RUE DE LA LOUVIERE	49 a 97 ca
Contenance totale				49 a 97 ca

II - Ville de FRETIN (Nord)

LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, bien non cadastré

ET Une parcelle en nature de bassin de rétention située à FRETIN (59273), lieudit "GAMAND",

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AC	18	GAMAND	42 a 57 ca
Contenance totale				42 a 57 ca

DESIGNATION DU FONDS SERVANT

Ville de LESQUIN (Nord)

Des parcelles bâties , situées à LESQUIN (59810), rue de la Louvière.

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	24	571 RUE DE LA LOUVIERE	04 ha 00 a 19 ca
	AP	27	RUE DU CALVAIRE	03 ha 27 a 68 ca
	AP	28	RUE DU CALVAIRE	48 a 96 ca
Contenance totale				07 ha 76 a 83 ca

- **SERVITUDE TREFONCIERE ET DE PASSAGE DE RESEAU projeté en cas de dévoiement**

DESIGNATION DU FONDS DOMINANT

Ville de LESQUIN (Nord)

LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, bien non cadastré

ET Une parcelle à usage de bassin de rétention située à LESQUIN (59810), (bassin n°1),

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	180	RUE DE LA LOUVIERE	49 a 97 ca
Contenance totale				49 a 97 ca



Commune de FRETIN (Nord)

LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, bien non cadastré

ET

Une parcelle en nature de bassin de rétention située à FRETIN (59273), lieudit "GAMAND",

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AC	18	GAMAND	42 a 57 ca
Contenance totale				42 a 57 ca

DESIGNATION DU FONDS SERVANT

Des parcelles bâties, situées à LESQUIN (59810).

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AP	13	390 rue du calvaire	03 ha 93 a 15 ca
	AP	24	571 rue de la Louvière	04 ha 00 a 19 ca
Contenance totale				07 ha 93 a 34 ca

Etant précisé que la CCI supportera tous les frais, droits et émoluments afférents audit acte.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 27 mai 2019,



Philippe HOURDAIN

DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 19 janvier 2017, portant sur l'extension des pouvoirs consentis à son Président,
- Vu les délibérations de l'Assemblée Générale de la CCI Grand Lille en date des 9 septembre 2013 et 15 décembre 2014 autorisant la rétrocession des voiries et des bassins du CRT de Lesquin à la Mel,

Sur proposition de Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur Marc DUCHATEAU**, Directeur des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, et en cas d'empêchement, à **Madame Judith Gaston**, Chef de projet des Parcs d'activités de la CCI Grand Lille, à l'effet de signer l'acte de constitution de servitudes à titre gratuit entre la Mel (propriétaire du fonds dominant) et la SCI ZI de Seclin (propriétaire du fonds servant) portant sur les parcelles désignées ci-après, la CCI de région Hauts-de-France intervenant à l'acte en sa qualité d'aménageur :

DESIGNATION DU FONDS DOMINANT

Ville de FRETIN (Nord)

LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, bien non cadastré

ET Des parcelles à usage de bassin situées à FRETIN (59273), bassin n°3, boulevard du petit quinquin,

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AE	36	BD DU PETIT QUINQUIN	63 ca
	AE	37	BD DU PETIT QUINQUIN	24 ca
	AE	38	BD DU PETIT QUINQUIN	01 ha 70 a 46 ca

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AE	43	BD DU PETIT QUINQUIN	36 ca
Contenance totale				01 ha 71 a 69 ca

DESIGNATION DU FONDS SERVANT

FRETIN (Nord)

Des parcelles situées à FRETIN (59273), boulevard du petit quinquin.

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AE	29	932 BD DU PETIT QUINQUIN	14 a 80 ca
	AE	31	932 BD DU PETIT QUINQUIN	01 a 38 ca
	AE	33	932 BD DU PETIT QUINQUIN	15 a 56 ca
Contenance totale				31 a 74 ca

Etant précisé que la CCI supportera tous les frais, droits et émoluments afférents audit acte.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 27 mai 2019,



Philippe HOURDAIN